

**Ministry of Agriculture,  
Sivanto Prime**

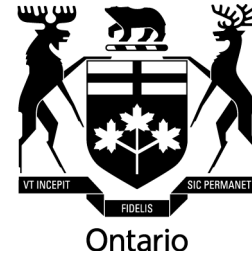
Office of the Minister

77 Grenville Street, 11th Floor  
Toronto, Ontario M7A 1B3  
Tel: 416-326-3074  
www.ontario.ca/OMAFRA

**Ministère de l'Agriculture, de  
l'Alimentation et des Affaires rurales**

Bureau du ministre

77, rue Grenville, 11<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 1B3  
Tél. : 416 326-3074  
www.ontario.ca/MAAARO



Jason Verkaik  
Président du conseil d'administration d'AgriCorp  
1 Stone Road West  
Guelph (Ontario)  
N1G 4Y2

Monsieur,

Tandis que vous amorcez le processus de planification pour l'exercice 2021-2022, j'ai le plaisir de vous écrire, en votre qualité de président du conseil d'administration d'AgriCorp, afin de vous faire part des attentes et de l'orientation établies pour AgriCorp pour le prochain exercice. Comme le prescrit la *Directive concernant les organismes et les nominations*, la présente expose mes attentes à l'égard d'AgriCorp pour l'exercice 2020-2021.

Les organismes provinciaux gouvernés par un conseil d'administration sont des partenaires cruciaux pour la prestation de services de haute qualité aux Ontariens et Ontariennes. Grâce aux efforts que vous et les autres membres du conseil déployez pour établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique d'AgriCorp, votre organisme est en mesure d'offrir avec succès des programmes agricoles. Il est important que l'orientation concorde avec les priorités du gouvernement, la mission de l'organisme, les politiques clés et mes directives, le cas échéant. Je vous remercie de votre empressement à servir la population.

L'éclosion de COVID-19 a causé des difficultés hors du commun. AgriCorp s'est montré réceptif et souple en reconnaissant les difficultés des parties prenantes et en collaborant avec le ministère pour élaborer et mettre en œuvre des solutions. Les expériences collectives que nous avons connues jusqu'ici durant la pandémie ont fait ressortir la nécessité de revoir continuellement la façon dont le ministère structure les programmes et dont AgriCorp assure leur exécution. Malgré les difficultés, nous devons continuer de trouver des possibilités d'amélioration.

Je m'attends à ce qu'Agricorp, en tant qu'entreprise opérationnelle du gouvernement, remplisse son rôle de manière à réaliser les activités du gouvernement avec l'efficacité propre au secteur privé. Cela s'applique à tous les aspects des processus de votre organisme, qu'il s'agisse d'habiliter les employés à régler les problèmes à mesure qu'ils surviennent, de rationaliser la procédure d'approbation interne ou de réduire les formalités administratives tant internes qu'externes.

Puisqu'ils font partie du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans l'intérêt des gens de la province en faisant preuve d'efficacité et en optimisant les ressources des contribuables. Voici en quoi cela consiste.

### **1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Assurer le fonctionnement de l'organisme en respectant le budget dont il dispose
- Relever et saisir les occasions de générer des revenus selon les directives, d'appliquer des pratiques innovatrices ou d'améliorer la viabilité des programmes
- Relever et saisir les occasions de faire des gains d'efficacité et des économies
- Respecter la directive applicable concernant la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires relatives aux biens immobiliers et les critères concernant l'emplacement des bureaux des organismes
- Continuer à donner suite aux recommandations du Groupe de travail pour l'examen des organismes

### **2. Transparence et responsabilisation**

- Se conformer aux directives et politiques gouvernementales applicables et produire des rapports de façon transparente et responsable
- Respecter les exigences de la *Directive concernant les organismes et les nominations* et donner suite aux conclusions des audits, le cas échéant
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans le rôle qu'il joue pour assurer la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme
- Établir publiquement et clairement les attentes en matière de mesure du rendement et faire rapport à ce sujet
- Inclure la réalisation des mesures de rendement de l'organisme dans l'examen du rendement des hauts dirigeants effectué par le conseil d'administration

### **3. Gestion des risques**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques, y compris la planification des situations d'urgence comme la pandémie de COVID-19 et les interventions connexes

#### 4. **Gestion de l'effectif**

- Optimiser l'effectif de l'organisme afin de pouvoir réaliser efficacement les priorités du gouvernement tout en améliorant les normes de service à la clientèle
- Rationaliser les fonctions administratives de sorte que toutes les ressources disponibles soient redirigées vers les services de première ligne essentiels sur lesquels comptent les gens de l'Ontario

#### 5. **Collecte de données**

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données pour la prise de décision, la communication de renseignements et la production de rapports, notamment en tirant parti des solutions existantes ou nouvelles en matière de données pour établir des rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services
- Favoriser la transparence et le partage de données avec le ministère, au besoin

#### 6. **Prestation numérique et service à la clientèle**

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne et continuer de respecter ou de dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition
- Utiliser divers outils ou méthodes pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris la pandémie de COVID-19

En plus de ces priorités qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement, je m'attends à ce qu'AgriCorp se concentre sur ce qui suit :

- continuer d'accorder la priorité à la prestation de services de première ligne de grande qualité, conformément aux comparateurs nationaux qui s'appliquent aux programmes offerts par l'organisme;
- continuer de chercher de moyens d'alléger le fardeau pour le secteur agricole en rationalisant les processus de demande et en raccourcissant les délais;
- soutenir les démarches du ministère concernant les politiques relatives aux programmes et la conception de ceux-ci, y compris tout changement découlant des décisions des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui ont une incidence sur les programmes de gestion des risques des entreprises;
- travailler en étroite collaboration avec l'industrie pour veiller à ce que l'Assurance-production continue de répondre à ses besoins et collaborer avec le ministère afin d'établir un ordre de priorité approprié pour les améliorations apportées aux régimes offerts dans le cadre de cette assurance et de veiller à ce qu'elles concordent avec les objectifs du gouvernement;
- terminer la mise en œuvre du système informatique de l'Assurance-production et de celui du Programme d'inscription des entreprises agricoles;
- collaborer avec le ministère pour assurer la mise en œuvre des modifications apportées au Programme de gestion des risques de 2021 et l'exécution efficace du programme;

- mettre à jour chaque année le plan de continuité des activités et le soumettre au ministère au premier trimestre.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre le partenariat entre Agricorp et le ministère et j'ai hâte de prendre connaissance de vos objectifs de prestation et objectifs financiers ainsi que des résultats des activités ci-dessus, qui figureront dans votre plan d'activités et dont vous rendrez compte dans votre rapport annuel.

Ces mesures feront en sorte qu'AgriCorp continue de remplir le mandat que lui prescrit la loi.

Je vous remercie ainsi que les autres membres du conseil d'administration de votre soutien indéfectible et de votre précieuse contribution. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec David Hagarty, sous-ministre adjoint, Division des politiques.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales,

Ernie Hardeman